

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil treize, le 11 juillet à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Alain BERGER, Jacques BOUQUENEUR, Daniel BOUR, Guy BOURQUIN, Laurent BROCHET, Marcel BRUNGARD, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, Hervé FRACHISSE, Francis GERARD, Claude GIRARD, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Daniel KUNTZ, Jean LOCATELLI, Sylvie MANZONI, Robert NATALE, Daniel NICOLAS, Maurice NICOD, Pierre OSER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires** et Francis BLANC, Serge MARQUIS **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Claude BRUCKERT, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Jean-Claude JACOB, Bernard LIAIS, Evelyne MANTEY, Thierry MARCIAN, Françoise PELCAT, Jean-Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Elghazi ZOUNDARI.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE à Francis BLANC, Josette BESSE à Sylvie MANZONI, Claude BRUCKERT à Jean-Louis HOTTLET, Jean-Jacques DUPREZ à Serge MARQUIS, Gérard FESSELET à Denis BANDELIER, Jean-Claude JACOB à Hubert ECOFFEY, Bernard LIAIS à Bernard TENAILLON, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER.

Assistaient à la séance : Monsieur Bernard VIATTE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
25 juin 2013	25 juin 2013	En exercice	42
		Présents	30
		Votants	36

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Arlette ECABERT est désignée.

2013-05-04-A – Service Assainissement – Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement sur le quartier Voinaie à Delle – Demande complémentaire d'aides à l'Agence de l'Eau.

Rapporteur : Jean-Claude TOURNIER

Vu la délibération du Conseil Communautaire, 2011-04-13, en date du 6 octobre 2011, autorisant le Président à demander auprès de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse les aides financières relatives aux travaux sur le quartier Voinaie ;

Vu la convention d'aides de l'Agence de l'eau n° 2012-1998, du 23 novembre 2012 ;

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 28 juin 2013 ;

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 11 juillet 2013 ;

Dans le cadre du Contrat de rivière Allaine, la commune de Delle avait en projet la réhabilitation de certains réseaux sur son périmètre, afin de limiter les entrées d'eaux claires parasites et d'améliorer la collecte des eaux usées (fiche action A1-7).

Dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre SETIB repris par la Communauté de Communes Sud Territoire suite au transfert de la compétence assainissement, l'Agence de l'Eau a accordé une aide financière pour les travaux suivants (convention n° 2012-1998 du 23/11/2012 d'un montant de 161 957 euros, pour un montant de travaux de 323 915 euros) :

- réhabilitation d'une première tranche du quartier de la Voinaie (rue Saget, rue Ackermann et rue Clémenceau - entreprise SADE retenue),
- réduction des eaux parasites sur le quartier des Pasles (réhabilitation du réseau de la rue Boulloche - entreprise COLAS-Dodivers retenue).

Les travaux rue Boulloche se sont achevés en 2012.

Sur le quartier Voinaie, en raison de difficultés juridiques avec l'entreprise retenue suite à des évolutions techniques (approfondissement du réseau et augmentation de la section des canalisations), la Communauté de Communes Sud Territoire a résilié le marché. Les travaux achevés actuellement sont pour l'essentiel effectués sur la rue Ackermann.

Afin d'achever ces travaux, un nouveau marché a été lancé. Après consultation des entreprises, la commission d'appel d'offres, réunie le jeudi 11 juillet 2013 a retenu l'offre économiquement la plus avantageuse proposée, par le groupement d'entreprises COLAS-DODIVERS pour un montant de 187 588 euros HT pour la partie assainissement.

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse peut soutenir les études de maîtrise d'œuvre et les travaux d'assainissement. Il est proposé au Conseil Communautaire d'effectuer une demande complémentaire d'aides financières auprès de cet organisme pour ces travaux, à hauteur de 50 %.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'autoriser le Président à demander auprès de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse les aides financières complémentaires relatives aux études et travaux sur le quartier Voinaie (rue Saget, rue Clémenceau et rue Ackermann),**
- **d'autoriser le président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette opération.**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

**Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le 16 JUIL. 2013
Et publication ou notification le 16 JUIL. 2013**

Le Président,



Le Président,



PREFECTURE du TERRITOIRE
de BELFORT
REÇU le

16 JUIL. 2013

*Bureau des Collectivités
Territoriales*